N° 33 OCTOBRE-DECEMBRE 1951

Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Elèves
de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

PARAISSANT TRIMESTRIELLEMENT

Le Siège social est ouvert pour les réunions mensuelles, le 1er dimanche de chaque mois à 15 h. Présence assurée d'un membre du comité.

SIEGE SOCIAL : 6, rue de Louvois, Paris-2e
Compte chèques postaux : 1844-02 Paris

PRÉSIDENT :
M. MARANDE, 68, rue Championnet (18e)

Mlle Delas, Assistante Sociale, 57, bd Sébastopol, reçoit les mardi et jeudi de 14 à 18 h. et les mercredi et jeudi de 9 à 12 h. Tél. : Central 88-25.

RÉCEPTION DES JEUNES

Le déjeuner d'accueil des jeunes élèves sortis de l'I.D.G.P. cette année eut lieu le 21 octobre, au restaurant Gaudoin, boulevard Sébastopol. Gentillesse et bonne humeur pourraient en trois mots le décrire, puisque, de l'avis de chacun, l'ambiance fut particulièrement chaleureuse. Il est vrai que notre Président, pour donner un ton plus intime à ce déjeuner, eut la bonne idée d'inviter, dans une même communion d'idées, les moins jeunes de nos camarades, pour fêter l'arrivée dans la vie parisienne des jeunes sortants. C'est ainsi que plus de 100 convives se retrouvèrent autour des tables bien garnies, et la fin du repas en vit arriver une cinquantaine encore. Grand honneur fut fait au savoureux déjeuner; la gaîté n'est-elle pas la meilleure clé pour ouvrir l'appétit ?

Au café, notre Président prit la parole, souhaitant la bienvenue parmi nous aux jeunes nouveaux membres de l'Association, assez nombreux cette année : 7 filles et 7 garçons, dont les noms ont paru dans le dernier *Cempuisien*, et qui, pour notre joie, étaient tous présents. Quelques-uns de nos très anciens camarades, dans l'impossibilité de venir, s'étaient excusés auprès de M. Marande; nous regrettons tous leur absence; mais nous avons, par contre, le plaisir d'avoir notre Président d'honneur, M. Urban, M. et Mme Contini, Mme Fondmartin, M. Bourrassier, M. et Mme Collin, M. et Mme Fouilleron, M. Chambard, M. et Mme Rama, Mme Jacquelin, M. Hostier, M. et Mme Rochut; nous les remercions de cette réconfortante fidélité, dont nous voudrions que tous s'inspirent, afin de permettre une grande cohésion entre tous les membres de l'Association.

Puis, ce fut M. Contini qui commenta pour nous les résultats satisfaisants obtenus au cours de la dernière année scolaire à Cempuis, résultats qui honorent les professeurs, que nous applaudissons.

M. le Directeur nous signale que la fanfare s'est également distinguée cette année dans diverses occasions. Merci et bravo pour M. Aubertin qui, s'il a toujours eu notre sympathie, a également toute notre confiance.

Le hasard de la table m'ayant placée près des jeunes nouvellement sortis, j'ai pu constater que, s'ils rougissaient encore légèrement en répondant à l'appel de leur nom, ils n'en paraissaient pas moins pourvus d'une belle assurance. Quelqu'un que je connais très bien a l'habitude de dire qu'il est né le 3 août 1930 (ce qui commence à le flatter sérieusement), cette date est tout simplement celle de sa sortie de l'O.P. Pour un Cempuisien c'est évidemment le premier grand pas dans la vie, nos jeunes amis ont l'air de l'avoir fait d'un pied sûr et ils considèrent l'avenir avec des yeux tout neufs et le voient plein de promesses. Nous ferons ce qui sera en notre pouvoir pour qu'ils ne soient pas déçus, nous espérons que leur courage et leur bonne

---

Vous êtes instamment priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE

qui aura lieu le

DIMANCHE 6 JANVIER 1952
à 15 heures précises
au Siège social : 6, rue de Louvois

ORDRE DU JOUR :

Allocution du Président;
Rapport moral de l'année 1951;
Compte rendu financier;
Fête annuelle;
Renouvellement d'un tiers des membres du Comité;
Questions diverses.

Comptant sur une très nombreuse assistance, nous espérons terminer joyeusement cette réunion. LE COMITÉ.

cps n°33 5°série
page 2

étoile feront le reste, c'est ce que Marcel Vigneron, notre grand ami à tous et en particulier l'ami des jeunes leur dit de la façon si poétique que voici :

« Bon vent pour votre barque. »

L'idée de célébrer un événement heureux autour d'une table garnie se perd dans la nuit des temps, et les hommes ont vite appris du caractère intime de ces festivités, qu'il leur serait difficile d'honorer de façon plus agréable les sentiments les plus nobles qui habitent leurs cœurs.

L'Association n'est pas demeurée insensible à cette tradition séculaire et a inscrit à son calendrier, le déjeuner qui nous réunit aujourd'hui.

Mes chers camarades nouvellement promus au titre d'« Ancien », vous êtes la raison même de cette petite fête de famille et je tiens à vous dire, en notre nom à tous, combien nous souhaitons que dès aujourd'hui vous vous réchauffiez à la flamme réconfortante de l'amitié cempuisienne.

Formés au moule de Cempuis, vous avez adopté des habitudes qui ont déterminé votre comportement général.

Disons tout de suite que ce comportement, considéré dans ses grandes lignes, fait du Cempuisien un type d'individu sympathique.

Votre vie d'ancien pose devant vous des problèmes nouveaux découlant normalement de vos contacts avec les autres hommes.

Vous allez avoir pour mission d'analyser votre comportement général pour l'expurger de tout ce qui pourrait vous faire juger défavorablement, l'analyser encore pour développer et épanouir tout ce qui va vous permettre de vous engager résolument sur le chemin qui mène à la conquête des plus belles qualités humaines.

Ainsi vous forgerez vous-même les armes qui vous permettront de vaincre les difficultés qui ne manqueront pas de freiner votre marche en avant.

Dans un chaos indescriptible, le monde cherche son véritable visage. Ayons pour principal objectif de nous aider mutuellement à découvrir le nôtre.

Dès aujourd'hui, au sein de l'Association, votre parole devient majeure et nous allons avoir pour tâche immédiate d'apprendre en commun notre métier d'homme.

Dès aujourd'hui, l'Association va faire en sorte de ne pas vous décevoir, de mériter votre confiance et de gagner votre affection.

Ce soir, après notre petite fête, quand les exigences de la vie disperseront nos derniers groupes et que nos rires se mêleront aux rumeurs de la rue, vous écouterez la petite musique qui modulera au plus profond de vous-même et vous sourirez doucement à la nuit en répétant ces souhaits de nous tous :

« Bonne fête, chers camarades, et bon vent pour votre barque. »

Ces paroles amicales, qui faisaient bien sentir à ces jeunes que si la vie dispense des joies elle implique aussi des devoirs et confère à chacun des responsabilités, terminèrent le programme officiel et place fut faite aux divertissements. Beaucoup s'apprêtaient déjà à danser, mais... mais... mais..., nous savions, nous, qu'un autre dessert nous attendait. Notre sympathique maestro René Chaussard nous avait promis que des chœurs seraient chantés, ils le furent, avec succès, par la Chorale des Anciens dont l'effectif augmente doucement mais sûrement et nous avons pu constater que, dans ce domaine, la quantité ne retirait rien à la qualité.

En un instant la piste fut dégagée et voici la première danse, prélude à beaucoup d'autres, où la joie et la gaité ne cessèrent de mener le bal.

Cette grande réunion de famille se termina en petits comités, les uns s'acheminant sagement vers le métro, d'autres se retrouvant pour dîner au restaurant où, paraît-il, leur groupe n'engendrait pas la mélancolie.

Et, si le soleil ne s'est pas montré ce jour-là, ne cherchez pas plus loin... il était tout entier au cœur des Cempuisiens ! ! !

Odette Paris.

PROMENADE DE FONTAINEBLEAU

4 Novembre

J'ai été un peu étonnée de constater que nous n'étions pas plus nombreux; en effet, sur 350 invités, 20 au plus avaient donné leur adhésion et 8 seulement ont tenu parole; il est encore excusable que la pluie qui tombait ce matin-là ait fait peur aux 12 infidèles, mais pourquoi n'avons-nous pas eu plus d'inscriptions ? Le voyage était-il trop cher ? Je ne le pense pas, 270 fr. sont largement dépensés dans Paris. Les promenades cempuisiennes n'auraient-elles pas la préférence sur n'importe quelles distractions ?

Cinq minutes avant le départ du train, nous hésitions encore à partir, quand nous avons réalisé qu'il serait dommage de s'être levés si tôt et venus jusqu'à la gare pour constater que la promenade était annulée. Notre décision fut vite prise : qu'aurions-nous fait toute une longue journée dans ce grand Paris ? Nous avons pris notre billet et sauté dans le train au moment où le chef de gare sifflait.

Arrivés à 10 heures à Fontainebleau; en sortant de la gare, nous sommes étonnés de voir le tramway; pour 28 fr., il nous conduit à la porte du château; nous pénétrons dans ce dernier et sommes heureux de trouver un guide pour nous le faire visiter; le plus amusant c'est que, s'étant aperçu que notre groupe était formé surtout de jeunes, il prit plaisir à poser des questions telles que la date de naissance de Napoléon, au moment où nous arrivions devant son lit. Combien étions-nous à savoir cette date ? Inutile de le dire, puisque Johannès Billo a sauvé la face en donnant la réponse; il était, j'en suis à peu près sûre, le seul à la connaître; Cempuis n'est pas loin, mais que de choses nous avons déjà oubliées.

La visite du château terminée, nous cher-

chons un petit café susceptible d'accueillir promeneurs munis de déjeuner. L'air de Fontainebleau donne « bon appétit », nous mangeons toutes nos provisions de bon cœur. Que de choses étalées sur la table ! « Marie-Thérèse, donne-moi un petit peu de macédoine, tu picoreras mes haricots ».

Le repas terminé, nous décidons de faire une promenade en forêt; la lisière de celle-ci étant à la gare, nous projetons de traverser la ville à pied.

La forêt est magnifique en ce moment : après la pluie du matin, le soleil, brusquement apparu, lui rend ses teintes chaudes et flamboyantes, et les feuilles sèches craquent sous nos pas. Nous cherchons les poteaux indicateurs capables de nous guider vers les coins intéressants : roche-éponge, grottes, calvaire (d'où le panorama est splendide), etc...; nous escaladons les rochers et marchons un long moment. Le temps passe et la journée aussi, car nous voilà contraints de quitter cette belle nature; quel dommage !

Le train nous ramène vivement vers Paris. L'harmonica accompagne nos chants; le voyage nous paraît bien court.

Nous nous séparons à la gare de Lyon. Encore une journée bien utilisée. Quels regrets si nous n'étions pas partis !

A. LE BLÉVEC.

DIMANCHE 28 OCTOBRE 1951

Le temps, mal décidé ce matin-là, n'arrêta pas l'élan d'une trentaine de Cempuisiens volontaires qui se retrouvèrent à 9 heures devant la gare du Nord. Le splendide autocar de M. Robert devait lés mener à Thieuloy-St-Antoine, corroborer l'action entreprise pour défendre la laïcité, en souvenir de notre grand ami Ferdinand Buisson.

Jusqu'à Ste-Geneviève-des-Bois, où devait avoir lieu le premier arrêt et le déjeuner, aucun de nous ne se montra bien en train. Nous nous étions levés trop tôt pour un dimanche et nous n'étions pas encore réchauffés.

Donc, arrêt; puis, l'heure étant un peu trop matinale, nous décidâmes d'un commun accord de repartir pour Beauvais.

Là, arrêt sérieux, et déjeuner dans un petit bar très sympathique. Déballage des provisions variées, partage, échanges, puis, au dessert, attraction de notre déjeuner, un très joli gâteau de riz, convoité par des yeux brillants; un autre gâteau, aussi convoité, mais dont la dégustation occasionna une surprise, chaque bouchée nécessitant un grand verre de vin, et je ne sais si quelque petit morceau ne traine pas encore dans un estomac plus... délicat, souvenir de promenade.

Nous reprenons la route, sans oublier de prendre, en sortant de Beauvais, notre camarade Maurice Bertau et sa famille. L'atmosphère s'échauffe, on devient plus expansif, plus familier, on parle des vacances, passées hélas ! de sorties à venir, enfin de tout ce qui intéresse les gens sérieux. Badinage... Mais, au milieu de la route nationale, un détachement de gendarmes nous rappelle que nous nous rendons à une cérémonie officielle. Tout y était prévu : parking pour cars, voitures particulières, etc... Nous étions très heureux d'être arrivés un peu avant la cérémonie afin de pouvoir dire bonjour à nos jeunes camarades de l'Institution, déjà installés sur les bancs avec leurs instruments de musique.

La foule affluait; en moins de 30 minutes plus de 5.000 personnes étaient en place.

Cette foule s'était réunie à Thieuloy dans le but de réaliser en même temps une action déterminée en faveur de l'Ecole laïque, actuellement en danger, et rendre un hommage à l'un de ses principaux fondateurs : Ferdinand Buisson. Ancien Directeur de l'Enseignement Primaire, Président de la Ligue Française de l'Enseignement, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, Prix Nobel de la Paix, il fut pour nous le grand ami et l'exécuteur testamentaire de Gabriel Prévost.

Cempuis ne pouvait rester insensible à cette manifestation.

La fanfare de l'Institution ouvrait la cérémonie par une « Marseillaise » retentissante.

M. Senèze, Secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement; M. Sicard de Plauzolles, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, et M. Aigueperse, Secrétaire général du Syndicat National des Instituteurs, retraçaient en ses grandes lignes la vie de Ferdinand Buisson, vie entièrement consacrée à la création, à l'organisation de l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, et évoquaient le drame qui se joue actuellement contre les plus essentielles libertés de conscience.

Ensuite, M. Lambert, instituteur à Thieuloy, découvrait la plaque commémorative apposée sur la maison où s'écoulèrent les derniers jours de Ferdinand Buisson.

La cérémonie prenait fin au cimetière où dort celui qui plaçait l'idéal laïque au-dessus de tout et considérait comme sacrée la conscience de l'enfant. Un ravissant sentier, les feuilles diaprées par l'automne, le calme champêtre et le but de notre déplacement, tout nous incitait au recueillement et nous permettait de mieux apprécier la sérénité de la nature.

Nous trouvant à peu de distance de notre chère vieille Maison, nous n'avons pas manqué d'aller rendre visite aux élèves, surpris de nous voir arriver en si grand nombre.

Puis, la nuit tombante nous rappelle qu'il est l'heure de reprendre le chemin du retour. Et les jeunes du fond de l'autocar, se révélant des chanteurs émérites, ne devront pas oublier de se joindre à la chorale. Avis aux amateurs.

Odette CRÉTEAU.

cps n°33 5°série
page 4

DEVENIR DES HOMMES

Le 14 octobre dernier, au cours de l'Assemblée générale, j'ai essayé de démontrer en quoi il me semblait que le rôle de l'Association était peu ou mal défini.

Je me suis mal expliqué et les camarades sont sortis de la réunion sans avoir compris où je voulais en venir.

Analysons d'abord ensemble le fonctionnement de l'Association.

Dès les premiers jours de janvier, l'Assemblée générale réunit, autour du compte rendu moral et financier, une centaine de sociétaires; le bal annuel couple Cempuisiens et Cempuisiennes pour une danse de quelques heures; nous honorons la mémoire de Gabriel Prévost le dernier samedi d'avril; Cempuis s'égaye à nos chants et nos rires lors des jours heureux de Pentecôte; nous organisons pendant la belle saison une ou deux promenades qui connaissent un succès inégal; dès octobre, nous offrons un déjeuner à nos jeunes camarades de la dernière promotion; *Le Cempuisien* fait état de ces activités, donne des nouvelles des uns et des autres, rend compte également de nos efforts d'entr'aide et de solidarité; impulsée par le Comité, l'Association organise ainsi les diverses manifestations marquant pour nous l'heure de la danse, du souvenir, des rires ou du compte rendu financier, et déjà nous envisageons l'année suivante.

Voici, résumée, la marche de notre Association.

Ce calendrier nous est familier et il n'est pas du tout question de le modifier. Nous sommes tous d'accord sur ce point et nous honorerons Gabriel Prévost et fêterons la Pentecôte aussi longtemps que l'Association vivra.

De quoi s'agit-il, alors ?

Je pense principalement à nos jeunes camarades qui quittent définitivement l'Institution et qui vont avoir à faire face à de nombreuses difficultés pour assurer leurs premiers pas dans la vie.

Que va-t-il leur arriver ?

Que vont-ils devenir ?

Qu'attendent-ils de l'Association ?

Que devons-nous leur apporter pour les aider dans leur lutte ?

Qu'allons-nous faire pour qu'ils discernent avec netteté le chemin qui mène à l'épanouissement de l'homme ?

Je crois que nous pouvons affirmer qu'à de rares exceptions près, tous les anciens établissent leur vie autour et à travers l'amitié cempuisienne. C'est remarquer en passant l'importance du bon fonctionnement de l'Association !

Les jeunes sortants vont faire connaissance avec la froide et dure réalité de l'usine, de l'atelier, du bureau, de la rue.

Nous allons voir de mois en mois nos jeunes camarades se façonner sous nos yeux.

Dans le cadre de la Société tout entière, ils vont apprendre à vivre en contact avec les autres hommes. Les écueils qu'ils rencontreront seront aussi variés que difficiles à éviter. Certains pourront avoir tendance à faire fausse route et à s'engager sur des voies qui ne pourraient en aucun cas leur être bénéfiques. Le mal et le vice, la corruption et la débauche revêtent si facilement des masques trompeurs. Bien souvent, ils attendront de longs mois une solution à certains problèmes qui devront décider du cours général de leur existence. Dans la plupart des cas, ils décideront seuls de leurs actes, de leurs lectures, de leur orientation générale dans la vie.

Je crois que là est le véritable fond du problème !

L'Association va-t-elle prendre l'initiative d'orienter les jeunes, de les guider, de les éduquer sur la base de principes moraux qui devront, et leur éviter de sombrer dans l'existence, et les aider à vaincre les obstacles dans des conditions louables et loyales ?

L'Association va-t-elle prendre cette initiative ?

Le peut-elle ?

Le doit-elle ?

Sans hésiter, je réponds qu'elle le peut et qu'elle le doit ! Pourquoi ?

Je suis persuadé que, si nous nous attachons à développer chez nos jeunes camarades, comme chez nous tous d'ailleurs, le sens profond de l'amitié, de la camaraderie, du travail, du respect d'autrui, de la loyauté, de la probité, le sens de l'effort, de la distraction saine, de l'étude, pour étendre le champ de nos connaissances générales et professionnelles, en un mot le sens le plus large et le plus noble de l'amour de la vie, je suis persuadé qu'alors notre amitié se fortifiera de jour en jour, que nous nous aiderons mutuellement à prendre conscience de nos responsabilités et de nos devoirs d'hommes.

Nombreux penseront avec raison : « L'Association, depuis sa fondation, se préoccupe pareillement de ses membres et de ses jeunes en particulier ».

Cette remarque s'avérera absolument pertinente et justifiée.

Seulement, sans vouloir sous-estimer le travail accompli jusqu'à nos jours, je crois que la gravité exceptionnelle des temps présents nous oblige à reconsidérer de fond en comble les buts et le rôle de l'Association et faire en sorte de clarifier, aux yeux, à l'esprit et au cœur de tous, l'ampleur de la tâche à accomplir pour devenir des hommes, au sens le plus vertueux du terme.

Marcel VIGNERON.

cps n°33 5°série
page 5

RÉFLEXIONS et SOUVENIRS sur CEMPUIS (XVIII)

Le rapport de M. Jost

Inspecteur général de l'Instruction publique
(*Décembre* 1892)

Il comporte 13 pages compactes du rapport de la Commission du Conseil général de la Seine. Je ne puis, faute de place, que les résumer brièvement :

« Nous avons été frappés, mon collègue (docteur Napias, inspecteur général des Services administratifs) et moi, de leur bonne mine, de l'attitude naturelle et franche des élèves... ils nous ont donné une charmante séance... une gaieté franche et saine régnait dans toute la salle...

« *Les cours complémentaires* ont besoin d'être relevés, et je souhaite vivement que M. Robin trouve des maîtres capables et intelligents (les maîtres MM. Louin et François étaient des passants en instance de départ).

« *Le cours supérieur* est aussi vivant que les cours complémentaires le sont peu, il est dirigé par M. Peyre qui, quoiqu'il n'ait que le brevet élémentaire et le certificat d'aptitude pédagogique, sait enseigner... les élèves... sont intelligents, leurs réponses sont claires et précises... ils sont éveillés et tenus en haleine par un instituteur qui aime sa classe et son métier et qui est un vrai pédagogue.

« *Le cours moyen* est dirigé par Mme Dubourg, il y a de la vie dans cette classe. Les enfants sont avancés, bien élevés. La maîtresse est excellente.

« *Le cours élémentaire* est fort mal dirigé par M. Henry qui s'agite, crie et se démène sans rien obtenir... les devoirs ne sont pas du tout appropriés au degré d'intelligence des élèves... ce maître va d'ailleurs quitter la maison.

« *La classe enfantine*... est confiée (provisoirement) à deux jeunes auxiliaires, anciennes élèves, Mlle Faivre et Mme Mullot, qui comprennent les besoins d'un cours de petits enfants et savent y donner l'éducation appropriée à cet âge.

« *Le dessin* est enseigné dans toutes les classes, ainsi que le modelage, par Mlle Lucie Robin, qui a le certificat d'aptitude à cet enseignement et y met tout son zèle...

« Mais ce qui est enseigné à Cempuis avec une véritable supériorité et donne des résultats tout à fait remarquables c'est *le chant et la musique*... cet enseignement est donné par un maître exceptionnellement méritant, M. Gouin, et d'après la méthode modale essentiellement française, dite galiniste, préconisée par J.J. Rousseau déjà... Le chant fait réellement partie de la vie même de l'école... Le texte de ces chants est choisi avec le plus grand soin... Les gens de toutes les religions peuvent les chanter... La note patriotique (n'en) est pas absente, pas plus que de l'enseignement, quoi qu'en disent... les journaux hostiles... La musique instrumentale est cultivée avec les mêmes soins et le même succès que la musique vocale... les filles y participent. M. Robin pense que l'usage des instruments de cuivre est éminemment salutaire pour la santé et le développement des poumons des enfants. Les morceaux que nous avons entendus ne ressemblent en rien à ceux des bruyantes fanfares des autres écoles. Il y a là un sens de l'harmonie, un goût musical, qui sont vraiment surprenants chez d'aussi jeunes enfants... Je n'ai pas vu une école, ni en Allemagne, ni en Suisse, ni en Autriche (où cependant la musique est l'objet de soins tout particuliers) dans laquelle le chant fût supérieur à ce qu'il est à Cempuis.

« *L'éducation et l'enseignement moral.* — Il y a tout un ensemble de procédés bien compris, propres à agir sur l'âme de l'enfant et à contribuer à son développement moral... L'air ouvert et franc, sincère et honnête de tous ces enfants vous frappe.

« *Le personnel.* — M. Robin est un agrégé de l'Université... Il a un grand amour de l'humanité, un sentiment profond du devoir qu'il remplit en se consacrant à l'éducation de ces petits... (c'est) un apôtre qui considère son œuvre comme la plus belle expérience pédagogique du siècle et... s'y consacre de cœur et d'âme.

« M. Guilhot qui ne vit que pour la maison, a le feu sacré, est enthousiaste pour l'œuvre de Cempuis et cependant homme de sens rassis, expérimenté et pratique, plus administrateur et plus maître de lui que son directeur... pour lequel il professe une réelle admiration.

« La situation des autres maîtres est précaire; ils sont engagés, nommés et révocables par le directeur. Ils sont d'ailleurs d'une valeur inégale.

« MM. Peyre, Gouin, Béthancourt (ancien sergent instructeur et professeur de culture physique), Mme Dubourg sont excellents..., capables et zélés... » Il ne peut en dire autant des maîtres des cours complémentaires et élémentaire (comme on l'a vu plus haut).

« Deux emplois sont vacants et trois départs sont imminents. Ces vacances fréquentes, ainsi que la difficulté de recruter le personnel constituent le côté faible de l'O.P., paralysant souvent les efforts du directeur. »

« Les instituteurs et institutrices ne devraient-ils pas pouvoir être détachés à l'O.P. avec le traitement de leur classe et sans perdre leurs droits à l'avancement et à la retraite ? »

On sait que cela fut accordé par la suite et que les successeurs de P. Robin n'eurent pas ces difficultés.

Le rapport de Mme Pauline Kergomard

Inspectrice générale des écoles maternelles
(21 *novembre* 1892)

Elle est arrivée à l'O.P. un dimanche. « Tous les enfants étaient réunis dans la cour... ce petit monde endimanché avait très bonne façon. » Le costume des filles lui a

« paru particulièrement joli et pratique » (elle le décrit) : « Rien ne rappelle le costume des orphelinats congréganistes dont la vue seule vous serre le cœur... c'est féminin »... « Comme (elle tenait) absolument à assister au coucher des enfants et à leur lever, P. Robin (l'a) installée dans la chambre d'une maîtresse. » (Suit une description de la propriété.)

Habituée à plus de confort, elle écrit : « Je tiens à dire tout de suite ce qui m'a choquée au point de vue matériel, parce qu'ensuite je n'aurai qu'à louer sur toute la ligne. » Il s'agit surtout des réfectoires : « Toute la vaisselle consiste en une assiette creuse pour chaque convive... Or il s'agit de manger là-dedans (lundi midi) de la soupe, des côtelettes de mouton à la sauce, des pommes de terre frites et de la salade ! A la fin du repas, on apporte sur la table un récipient plein d'eau tiède, chaque enfant y passe son couvert, son couteau et les essuie avec sa propre serviette tout humide et l'enroule autour du couvert et du couteau. Résultat : couvert mal lavé et serviette repoussante dès le second jour. Or elle sert toute la semaine. La nourriture est bonne, le pain fait à la maison excellent, mais il faut être initiée pour manger dans ces conditions ».

« A Cempuis, il y a une antithèse... entre la propreté de tous les enfants et certains détails d'organisation matérielle... il manque une femme spécialement chargée de ce département...

« Le système de protection du grand garçon au petit garçon, de la grande fille à la petite fille est pratiqué à Cempuis, au dortoir, au lavabo, au réfectoire, à la récréation, au bain. J'insiste... parce que ce système est dénaturé dans les journaux hostiles. Peut-être aurait-il mieux valu employer les noms de « frère et sœur » au lieu de « papa et maman »...

« M. Robin, esprit original, novateur et propagandiste, servi par une instruction quasi universelle, animé par une foi profonde et active... admirablement secondé par M. Guilhot... est aux prises avec les difficultés les plus ardues provenant presque toutes du personnel auxiliaire qu'il a toutes les peines du monde à recruter... il y a pourtant en France de bons maîtres, des éducateurs et des éducatrices que tenterait l'œuvre de Cempuis, si le personnel était classé, si son traitement était soumis à la retenue en vue d'une retraite. Une solution en ce sens s'impose. »

Mme Kergomard arrive donc aux mêmes conclusions que M. Jost sans s'être concertée avec lui. Elle porte le même jugement sur les maîtres, favorable à MM. Gouin et Peyre, Mme Dubourg, Lucie Robin (qui réussit admirablement) et en plus sur M. Giroud « ancien élève qui vient de rentrer à Cempuis et y rend de réels services », défavorable aux maîtres des cours complémentaires et élémentaire qui sont des « passants », comme la plupart des maîtres ouvriers (dont M. Jost ne parle pas) qu'elle condamne en bloc sans préciser les exceptions (dont devait être M. Dubourg — et M. Créancier s'il faisait déjà partie du personnel).

Elle termine ainsi son rapport au ministre : « J'ai vu un directeur d'une incontestable distinction, un sous-directeur intelligent et dévoué, aux prises tous deux avec des difficultés qui ne s'aplaniront que par l'assimilation du personnel de l'O.P. à celui des écoles primaires ». Suivent quelques critiques générales sur les locaux, des détails d'intérieur et de ménage. « J'ai vu un système d'éducation morale presque irréprochable, une bonne école primaire, une école professionnelle qui laisse beaucoup à désirer en ce qui concerne les filles. (Il n'y a pas de filles à l'imprimerie bien que ce métier tende à occuper beaucoup de femmes. On ne fait ni lingerie fine ni confection, les couturières et les repasseuses cousent et repassent le linge relativement grossier de l'établissement... Cela n'est pas de l'apprentissage... M. Robin redoute qu'une éducation réellement professionnelle en couture donne à ses élèves le goût de la toilette.)

J'ajoute, qu'adversaire convaincu de l'usage du corset qu'il déclarait nuisible, il n'aurait pas toléré l'atelier de corsets créé après son départ, par M. Lemoine, directeur intérimaire autant qu'il m'en souvienne. »

Elle dit enfin qu'elle a « porté sur la coéducation ses observations les plus attentives, même les plus anxieuses » et qu'elle n'a rien vu de défavorable.

Les enquêtes de M. Jacoulet et de Mlle Brès

Ces deux fonctionnaires de l'Enseignement primaire étaient des inspecteurs généraux comme M. Jost et Mme Kergomard. Ils avaient été délégués par le Ministre de l'Instruction publique Leygues, pour enquêter à l'O.P., du 25 au 28 août 1894, à la suite de la campagne de presse contre M. Robin. On a vu précédemment que, dès le 31 août, le gouvernement (en fait M. Leygues) avait donné l'ordre au préfet de la Seine de révoquer M. Robin.

On connait la réaction du Conseil général de la Seine en ce qui concernait le préfet de la Seine.

M. A. Lavy, député de la Seine, ayant interpellé le gouvernement sur cette révocation, le ministre Leygues lui avait répondu à la séance du 10 novembre 1894 de la Chambre des Députés.

Des déclarations du ministre, reproduites dans le rapport de la Commission du Conseil général, il résulte que M. Jacoulet avait fait un rapport de 17 pages, qui n'a été communiqué ni à la Chambre ni au Conseil général. Seules les conclusions du rapport Jacoulet avaient été communiquées à la Chambre, comme base et justification de la révocation.

Ni le rapport, ni les conclusions de Mlle Brès n'ont été communiqués, sans doute parce qu'ils ne concordaient pas avec ceux de M. Jacoulet.

Voici les conclusions de ce dernier, que M. Leygues qualifiait à la Chambre « très atta-

ché aux idées républicaines et à l'enseignement laïque (M. Laurent-Cély se demandait en quoi auraient différé celles d'un inspecteur réactionnaire et clérical) :

« M. Robin n'est ni un administrateur ni un éducateur, ou, s'il est un éducateur, c'est un éducateur dangereux.

« Le personnel dont il s'entoure et qu'il choisit seul avec une légèreté impardonnable est presque tout entier d'une valeur pédagogique médiocre, d'une éducation vulgaire et d'une moralité suspecte.

« Le contrôle que M. Robin exerce sur son personnel est insuffisant.

« Celui qu'il exerce sur la conduite de ses élèves est nul.

« Ses idées philosophiques et politiques sont très nettement internationalistes.

« L'enseignement donné à Cempuis ne peut se réclamer de la neutralité : il est sectaire et contraire aux volontés du fondateur de l'œuvre.

« Le patriotisme de M. Robin est plus que suspect, et ce n'est pas un tel homme qui peut enseigner à ses élèves les vertus civiques.

« Il y a danger à lui laisser répandre plus longtemps des idées subversives au point de vue social et néfastes au point de vue de la défense et de la sécurité du pays.

« Il est impossible de laisser M. Robin à la tête de l'Orphelinat de Cempuis. »

Si ces conclusions répondaient aux vues du ministre, chef temporaire de l'Enseignement primaire, elles étaient en contradiction avec l'opinion de M. Buisson, directeur permanent de cet enseignement, qui, le 17 juillet 1894, qualifiait en public P. Robin « apôtre convaincu et convaincant », à l'occasion d'une exposition de l'O.P. au Musée pédagogique de la Ville de Paris (1).

Du rapport au Conseil général de M. Laurent-Cély, de sa partie qui réfute complètement les conclusions de M. Jacoulet, je cite ces remarques pertinentes :

« Malgré (les difficultés de toutes sortes) les résultats obtenus (à l'O.P.) sont remarquables... Est-ce qu'un établissement mal surveillé, mal administré, peut donner de tels résultats ?... Si nous parcourons les procès-verbaux de la Commission de surveillance nous trouvons à chaque pas la trace de cette surveillance incessante, de cette passion pour le bien-être moral et matériel des enfants... Tous (ceux) sortis de l'O.P. que nous avons interrogés sont unanimes à se louer des soins qui leur ont été donnés...

« A la lecture (des rapports de M. Jost et Mme Kergomard) vous vous demanderez comment il peut se faire qu'un établissement, qui ne motive presque aucune critique à la fin de 1892, puisse en deux années mériter la peinture qui en a été faite par M. Jacoulet.

« Rien n'a été changé à l'O.P. depuis cette inspection, nous n'avons qu'à considérer les deux dernières années pour nous convaincre que l'O.P. est en progrès; et il le sera toujours de plus en plus, grâce à la nouvelle loi qui permettra un meilleur recrutement du personnel enseignant.

Les conclusions de la Commission d'enquête

Comme il est impossible, faute de place, de reproduire l'argumentation du rapport, je dois me borner à ses conclusions :

« En résumé, il résulte de ce qui précède, ainsi que des documents annexés au présent rapport :

1° Que les faits reprochés à la tribune de la Chambre des Députés par M. le Ministre de l'Instruction publique à M. Robin, directeur de l'O.P., sont presque tous faux ou complètement dénaturés;

2° Que les griefs invoqués par l'arrêté préfectoral du 31 août 1894 pour justifier la révocation de M. Robin n'ont pas été retenus par l'enquête;

3° Que les démarches faites par M. Robin pour soustraire son fils au service militaire, son caractère vif et cassant, l'admission d'un professeur dans l'établissement sans avoir pris des renseignements sur lui (il s'agit de M. Pourailly) ne sont pas des fautes suffisantes pour justifier la mesure prise à son égard.

C'est donc à tort que M. le Ministre de l'Instruction publique a donné l'ordre à M. le Préfet de la Seine de révoquer M. Robin sans consulter la Commission de surveillance ni le Conseil général.

C'est à tort que M. le Préfet de la Seine qui connaissait la situation a pris contre le directeur de l'O.P. l'arrêté de révocation du 31 août 1894.

Il a été causé à M. Robin un dommage moral et un dommage matériel. L'enquête que vous avez ordonnée et les résultats consignés dans ce rapport donnent à M. Robin une réparation méritée. Quant au dommage matériel, la Commission n'a pas jugé qu'elle avait mandat de vous faire des propositions à cet égard. Elle laisse au Conseil général le soin de prendre telle décision qu'il jugera équitable. »

Paris, le 9 mars 1895.

Ces conclusions furent sanctionnées comme suit :

« Le Conseil général, considérant que depuis 1883, date de la création d'une Commission administrative, M. le Préfet de la Seine a été constamment tenu au courant de tout ce qui s'est fait à l'O.P., et par les rapports de ses fonctionnaires; et que, en conséquence, il ne pouvait ignorer que presque toutes les imputations dirigées contre le directeur et contre l'O.P. sont fausses ou complètement dénaturées par esprit de parti;

« Vu le rapport de sa Commission d'enquête sur l'O.P. Blâme M. le Préfet de la Seine d'avoir pris l'arrêté du 31 août 1894, portant révocation de M. Robin, directeur de l'O.P. »

Epilogue. — G. Giroud dit dans son livre *(P. Robin, sa vie, ses idées, son œuvre)* qui a été imprimé le 8 janvier 1937 : 1° que le Conseil attribua à P. Robin une allocation annuelle; 2° en note au bas de la page 89 : « Elle était de 4.000 francs. Chaque année, M. Alpy, farouche clérical et ses amis de la droite, provoquèrent des discussions au Conseil général, soit sur l'O.P., soit sur le néo-

malthusianisme, et réclamèrent la suppression de l'allocation dont bénéficiait P. Robin... Ses ennemis triomphèrent une fois. L'allocation fut réduite, puis rétablie bientôt grâce à l'intervention énergique et indignée de M. Jean Colly. » L.-M. SCHUMACHER.

---

(1) **Le Cempuisien**, no 29, mars-avril 1949, page 5.
Erratum. — Dans **Le Cempuisien** no 32 juin-septembre, page 5, col. 1, ligne 56, rectifier :
« (M. Gouin) fut **brusquement** congédié », comme l'indiquait mon texte dactylographié, c'est-à-dire subitement, et non « brutalement », comme il est imprimé.

S. O. S.

Pour ceux qui l'ignorent, ces trois lettres indiquent le *cri de détresse* habituellement lancé par des navires et des avions se trouvant dans une situation tragique.

Aujourd'hui, nous le lançons à notre tour pour un appel au secours de la trésorerie de notre Association.

En effet, nous constatons que des sociétaires ne respectent pas l'engagement moral pris en adhérant à notre Association et, l'insouciance aidant, oublient de régler la minime cotisation qui leur est demandée.

L'on en arrive donc, en fin d'exercice, à relever qu'un certain nombre d'entre eux doivent non seulement l'année en cours mais également l'année 1950.

Avant d'envisager une augmentation des cotisations toujours désagréable, nous demandons à ces camarades retardataires d'y réfléchir sérieusement et de nous faire parvenir, au plus tôt, le montant de leur dette ce qui nous permettra d'assurer, dans de bonnes conditions, la marche de notre Association.

Nous rappelons ci-dessous, le montant annuel des cotisations :

Membres actifs (hommes) : 480 francs.
Membres actifs (dames) : 360 francs.
Jusqu'à 20 ans (jeunes gens) : 240 francs.
Jusqu'à 20 ans (jeunes filles) : 180 francs.
Membres honoraires : 300 francs.

Et, pour finir, voici, pour vous éviter des gros frais de mandat, le numéro du compte chèque postal :

Association des Anciens Elèves de l'Institution G. Prevost, 6, rue de Louvois (2e), compte no 1844-02 Paris. *Le Comité.*

LA VIE DE LA CHORALE

Dès la mi-septembre, après des vacances méritées, le groupe choral de l'Association reprenait ses répétitions avec ardeur. Une audition n'était-elle pas souhaitable au cours du traditionnel banquet de bienvenue offert à nos jeunes camarades ? A l'époque, la date n'en était pas encore fixée, mais chacun la savait relativement proche et avait à cœur de présenter un programme acceptable pour cette circonstance.

D'ailleurs, après un an de travail commun volontairement accepté, les choristes cempuisiens, de plus en plus conscients de leurs possibilités, abordaient la tâche avec confiance.

Le programme, primitivement arrêté à trois chœurs, fut porté à cinq par la suite et, parmi eux, nous avons pu nous offrir la satisfaction d'interpréter la délicieuse ronde populaire « Voici le mois de Mai », mise à l'étude depuis le 28 septembre seulement. C'est là le résultat d'un peu de discipline et de beaucoup de bonne volonté imposées par chacun à soi-même.

Ainsi, le groupe choral peut s'honorer d'avoir apporté sa contribution à la réussite de la journée du 21 octobre, si particulièrement cempuisienne, tant par le nombre de camarades présents que par celui des promotions représentées.

Il en tire également de bonnes raisons de persévérer : son effectif s'est accru de six unités à la répétition qui a suivi le banquet; d'autre part, un ménage de très sympathiques camarades cempuisiens, habitant la province, a remis 1.000 francs pour l'acquisition de chœurs nouveaux. Respectueux de l'anonymat qu'ils ont désiré conserver, nous les prions toutefois de trouver ici les remerciements de tout le groupe.

De tels encouragements indiquent que la voie tracée est la bonne et que la persévérance trouve en elle sa récompense. De plus, ceux qui s'imposent le travail des réunions du vendredi s'offrent en même temps la satisfaction d'une des plus belles formes de l'évasion de l'esprit, celle qui entr'ouvre les portes du domaine de la musique. R. C.

UNE SURPRISE

Les sociétaires qui étaient présents à la réunion mensuelle du 2 décembre ont eu la surprise, en fin d'après-midi, d'assister pendant 1 heure et demie à une séance de cinéma amateur qui fut présentée dans notre petite salle de réunion.

En effet, un ami s'était offert de nous projeter plusieurs films, souvenirs de vacances mais, n'ayant été avisé que peu de jours avant la réunion, nous n'avons pu en faire part qu'aux sociétaires assistant à la répétition de la chorale du vendredi et aux membres du Comité ayant assisté à la dernière réunion.

Cette petite séance fut parfaitement réussie. Nous avons eu le plaisir de voir des sites merveilleux se rapportant à plusieurs régions des Alpes et de la Méditerranée d'une part et, d'autre part à un superbe coin de nos Pyrénées.

Pour finir, un film en couleurs qui nous a permis de voir non seulement une merveille dans cet ordre d'idées mais aussi tout le talent de cet ami cinéaste amateur.

Entre ces films, notre président nous a fait passer des bouts de films pris à Cempuis, Pentecôte 1947 et 1948.

Nous remercions très vivement et très sincèrement M. Lebrun de nous avoir fait passer quelques instants très agréablement. Remercions également nos amis Géniole de nous l'avoir présenté et nous espérons en une autre circonstance pouvoir renouveler cette concluante expérience. *Un assistant.*

cps n°33 5°série
page 9

RÉUNION GÉNÉRALE DU 14 OCTOBRE 1951

Nous sommes plus d'une cinquantaine d'anciens réunis quand notre Président Marande ouvre la séance à 15 h. 45.

Tout de suite, il donne la parole à Marcel Vigneron.

Notre camarade nous dit ce qu'il pense de la marche actuelle de l'Association. Selon lui, l'Association devrait plus s'attacher à développer, chez les jeunes principalement, les qualités morales qui devront faire d'eux des hommes et des femmes réfléchis.

René Chaussard, Marcel Paris, Henriette Tacnet, Paulette Vidal, Germaine Géniole, Georges Sirot prennent successivement la parole pour répondre à Marcel. Nous discutons longtemps et pourtant la question demeure confuse pour tous.

Marcel Vigneron écrira un article dans lequel il précisera sa pensée.

G. Géniole nous rappelle ensuite les principales réunions prévues pour les jours à venir :

1° Le déjeuner organisé en l'honneur de nos camarades de la dernière promotion et pour lequel elle recevra les adhésions en fin de séance;

2° Promenade à Fontainebleau le 4 novembre; Andrée Le Blévec prendra les inscriptions jusqu'au 25 octobre inclus;

3° Notre fête aura lieu le 1er mars 1952, à la mairie du Ve arrondissement.

Pour Fontainebleau, certains camarades pensent qu'il eût été préférable d'organiser cette promenade plus tôt. Nous sommes d'accord sur ce point et le Comité fera l'impossible à l'avenir pour proposer des sorties avant les jours sombres d'automne.

Marcel Marande nous avise que, le 28 octobre, est organisée, sur la tombe de Ferdinand Buisson, à Thieuloy-St-Antoine, une manifestation pour la défense de l'école laïque. Il nous propose d'y aller en délégation afin de témoigner notre attachement à celui qui demeure un des principaux pionniers de l'école laïque. Au cours de cette cérémonie, nous aurions l'occasion d'entendre la fanfare des élèves de l'I.D.G.P., ainsi que leur chorale.

Marcel Paris en appelle au désir de chanter de tous ceux qui pourraient grossir les rangs de notre chorale d'anciens. René Chaussard annonce ensuite la participation de ses choristes à l'occasion du banquet du 21 octobre.

La conversation devient générale quand Marande lève la séance à 18 heures.

Andrée LE BLÉVEC.

O. P.

PROMENADE SOUTERRAINE

C'était un dimanche après-midi, beaucoup de filles de mon âge étaient venues me chercher pour aller en promenade. Nous nous dirigeâmes vers un grand rocher.

Nous choisîmes une place qui s'appelle les « Gorges d'Enfer ». C'est un rocher très grand et très creux avec une large ouverture. Dans le fond, il y avait une autre ouverture où l'on pouvait passer, mais quelqu'un de grand aurait dû se baisser pour pouvoir y pénétrer.

Monique Lefur me dit : « Il y a des ours ! » C'était pour me faire peur qu'elle me disait cela. La croyant, je voulus partir, mais d'autres camarades m'emmenèrent dans la grotte qui avait soixante mètres de long. J'avais peur et serrais bien la main de celles qui me tenaient.

La grotte était sombre et il fallut des bougies pour y voir clair. Pendant vingt mètres le sol était sec. Nous avons pu voir que sur les côtés, des dessins étaient gravés sur la roche. Nous restions tous étonnés de ces jolies choses; mais nous marchâmes bientôt dans la boue, puis dans l'eau qui finissait par nous monter jusqu'aux chevilles.

Beaucoup d'entre nous eurent peur, mais il restait quelques courageux qui continuèrent à marcher.

Quant à nous, nous revînmes sur nos pas. Les autres ne tardèrent pas non plus à revenir.

Quand nous fûmes tous réunis, nous nous dirigeâmes vers le bois pour y cueillir des perce-neige et des cèpes. Nous rapportâmes plus de champignons que de fleurs.

Les arbres étaient dépouillés, mais nous entendions les oiseaux chanter... un ruisseau coulait dans la plaine et, sur ses bords, poussait beaucoup de cresson.

... les deux filles les plus âgées de la bande nous préparaient un bon déjeuner.

Nous avions chacun une assiette en porcelaine et une petite cuiller. Nous mangeâmes avec délice de la bouillie et des œufs au lait, puis de la salade. Puis, nous commençâmes à jouer à chat. Nous allions dans le bois, ou dans les grottes, ou derrière d'énormes roches, et nous jouâmes très bien.

Nous repartîmes bientôt, très joyeux de notre journée.

M. R.

Vous imaginez-vous ces spéléologues en herbe, apeurés, marchant à pas hésitants sur les traces de Norbert Casteret, à la découverte de cet inconnu souterrain terrifiant ?

Il leur fallut plus de courage que vous ne le supposez pour pouvoir s'étonner encore de la beauté des quelques dessins découverts sur les murs !

Heureusement que l'antidote leur était généreusement dispensé par la nature elle-même. Au sortir de la mystérieuse obscurité de la grotte, ils retrouvent les bois, les champignons, les perce-neige, les oiseaux, le ruisseau et leurs jeux...

NOEL

Un matin, en Dordogne, je pensais que le lendemain serait la Noël. Je me réveillais plus tôt que d'habitude. Ce jour-là je fus libre de faire tout ce que je voulais. Je déjeunai et m'en allai jouer avec mes camarades Jean Loubier et Albert Doré...

Je repartais et je m'amusais à crier sous les rochers pour faire peur aux corbeaux. Arrivé à la maison, je vis ma patronne qui pétrissait de la pâte pour faire des gâteaux pour le lendemain.

Le soir, nous mangeâmes un bon réveillon, des bonbons, du chocolat, des beignets et des gaufres roulées. Après ce repas, j'allai me coucher dans la chambre pour vite passer la nuit et je fis des rêves.

Quelle bonne veille de Noël !

Je ne pus pas dormir toute la nuit tellement j'étais ému.

En ouvrant la fenêtre je vis au dehors une épaisse couche de neige si blanche qu'elle semblait éclairer la basse-cour. Quelques moments après, quand il fit jour, j'allai dire bonjour à ma patronne, mais elle me dit : « Prends ce papier et tu le liras. » Il y était marqué : « A neuf heures tu iras en classe » ! Je fis pour commencer une grimace. Cela ne me plaisait pas.

C'est en classe qu'il fallait se grouper pour aller à la Goudélie. Nous partîmes de la classe tous en désordre et en nous lançant de grosses boules de neige.

Arrivés au château, quelques-uns avaient le cœur gros ! Il y en avait qui disaient : « Pourvu que j'aie une trousse ! »; d'autres : « Je voudrais avoir un stylo ». Ça faisait un bavardage !

Pour mon Noël, j'eus un jeu de quilles. En revenant à la maison je fis voir mon jouet avec un peu d'orgueil. Puis je partis dans les prés pour faire de grandes glissades.

Avant de glisser, il fallait que je fasse ma piste en frottant les pieds en avant et en arrière comme pour cirer un parquet. Quand la piste fut à peu près de la glace, je fis de grandes traînées en m'accroupissant petit à petit.

Un morceau de bois me fit trébucher, je tombai à plat ventre en m'écorchant la figure et les pieds. Je revenais en boîtant juste quand c'était midi.

Quel bon Noël ! L. F.

Et vivent Noël, les bonbons, les jouets, la neige et les glissades ! Qui ne se souvient des années où, les uns derrière les autres, souples, nous glissions sous la marquise ou dans le parc ? des hivers où nous faisions des bonshommes de neige et même des maisons où l'on pouvait entrer debout ? Et des réveillons au dortoir, et de la fête qui nous réunissait tous au gymnase, éblouis par tant de lumières et de joujoux ?

Mais, reprenons les histoires de nos jeunes amis.

Pendant que ma patronne était allée faire ses commissions, elle m'avait donné un travail à exécuter.

J'étais en train de le faire quand un petit ami de Cempuis déboucha du sentier avec un blaireau sur le dos.

Il s'approcha de moi et dit : « Hier j'ai tué un blaireau et ma patronne m'a dit que je fasse une quête. »

— Bon ! je vais te donner un œuf.

Mais comme je savais pour qui était cet œuf, je me rappelai que cette femme avait assommé ma patronne avec un bâton. Alors, en moi-même, je me dis : « Attends ! mon vieux, je vais lui faire une blague. »

Et j'allai prendre un œuf couvé. Je revins et lui donnai l'œuf. Il partit en me remerciant.

Le lendemain matin, comme j'allais chercher le pain aux Eyzies, une dame me dit : « Tu sais l'œuf que tu as donné hier au garçon, il était pourri. Et tu vas te faire attraper par les gendarmes ! »

J'avais peur et je craignais qu'elle le dise à ma patronne.

L'après-midi, nous apprîmes que c'était la libération !...

Nous sautâmes de joie, les cloches se mirent à sonner tout le reste de la journée.

Nous entendîmes des coups de feu partout. C'était la bonne vie ce jour-là. Le soir, ma patronne et moi, nous allâmes nous promener sur le bord de la Vézère.

En revenant, elle me dit : « Je vais te faire tirer un coup de fusil de chasse. » Ce fut un plaisir pour moi car c'était la première fois que je le faisais. Le lendemain, j'avais un gros bleu à l'épaule que je gardai pendant une semaine.

Ces deux jours-là furent beaux pour moi.

Et on ne pensait plus à l'œuf pourri !

S. D.

La Libération ! ! !

On oublie les petits ennuis quotidiens et même les farces, heureux de sentir en soi renaître l'espoir !...

Les enfants, eux-mêmes, grisés par le bruit, se sentent joyeux sans trop comprendre ce qui flotte dans l'air ! H. TACNET.

RÉUNIONS DU COMITÉ

3 octobre 1951

Présents : Chaussard, Barbier, P. Vidal, Delpeux, G. Géniole, A. Le Blevec, H. Tacnet, Angelvin, Vigneron, Paris.

Notre président M. Marande étant souffrant, la séance est ouverte par notre ami René Chaussard, à 19 heures, dans un silence complet. Chacun est attentif, l'ordre du jour est sérieux, important.

Banquet, accueil aux jeunes sortants. — Germaine Géniole demande que ce banquet soit organisé de telle façon que nos jeunes camarades sentent cet accueil.

Création d'un groupe Loisirs-Etude. — Dans une réunion précédente Marcel Vigneron jugeait que la Société avait une marche routi-

nière, manquait de dynamisme et suggérait qu'il faudrait essayer de lui en insuffler.

Vigneron a confiance dans la jeunesse et pense lui parler pour lui communiquer la foi qui bout en lui.

Germaine Géniole ne demande qu'à se laisser convaincre et après réflexion apporte une idée :

Puisqu'au sein du Comité se trouve un élément jeune et plein de fougue, que ceux qui en éprouvent le besoin, se cristallisent autour de sa vitalité et forment un groupe. Un groupe de Cempuisiens qui, curieux de la vie, chercheraient, dans un coude à coude amical, les moyens de s'instruire, d'échanger des idées, ou tout simplement de sortir ensemble pour s'amuser.

Mais le sujet étant inépuisable, les avis partagés et le tout encore un peu vague, ce projet n'est pas arrêté, mais sera à nouveau mis à l'étude le jour où chacun y ayant bien réfléchi pourra apporter une idée bien exacte.

Reprenant l'idée exprimée par Vigneron de donner une impulsion nouvelle et plus féconde à l'Association, Henriette Tacnet estime qu'une liaison plus étroite devrait être établie entre les élèves de l'O.P. et l'Association des Anciens. Elle propose d'adresser « Le Cempuisien » à chaque élève, personnellement un an avant sa sortie. L'accord de M. le Directeur sera sollicité par l'auteur de cette proposition.

Radiation des membres du Comité n'assistant pas aux réunions. — Pour cette question, Chaussard demande que l'on se réfère aux statuts.

Questions diverses. — Le Comité, qui avait déjà décidé l'acquisition d'une table de ping-pong pour notre salle de réunions et d'un guide-chant pour la Chorale, a, jusqu'à présent, hésité à imposer cette dépense à la caisse.

Le trésorier Delpeux estime que ces achats n'incombent pas à la caisse de secours. Tous les camarades sont d'avis contraire et le sujet étant d'importance fera l'objet de notre prochaine réunion.

Pour terminer M. Vigneron nous annonce que la Mairie du 5e est libre le 1er mars 1952,

La séance est levée à 21 h. 30.

G. Géniole.

17 octobre 1951

Présents : Marande, Chaussard, P. Vidal, H. Tacnet, Delpeux, A. Le Blévec, Paris, Vigneron.

La séance est ouverte à 19 heures, sous la présidence de M. Marande.

La moitié des membres du Comité seulement assistait à cette réunion. Le mois d'octobre étant très chargé en manifestations cempuisiennes : réunion générale, banquet des sortants, délégation à Thieuloy en mémoire de F. Buisson, promenade de Fontainebleau, ces camarades n'ont pu encore soustraire cette soirée à leurs devoirs familiaux.

Banquet. — Les dernières dispositions sont prises pour assurer le succès au banquet des jeunes sortants. Une centaine de convives ont déjà donné leur adhésion. Les jeunes sortants — une quinzaine — ont déjà répondu à notre invitation, ainsi qu'un groupe de très anciens qui nous font le plaisir d'être des nôtres.

Réunion générale du 14 octobre. — Le compte rendu de cette réunion est adopté à l'unanimité.

Caisse de secours. — Robert Delpeux demande qu'après enquête les secours soient attribués de préférence, aux jeunes sortants nécessiteux, sous forme de vêtements d'hiver.

Mais l'état d'esprit qui anime les camarades du Comité ne s'arrête pas seulement à des secours et s'inquiète de ceux qui sont sans travail.

Henriette Tacnet, par l'intermédiaire de notre ami Damidaux, contremaitre chez Japy, fera rentrer dans cette maison des jeunes sortants.

Notre ami G. Voillot nous communique, par ailleurs, les adresses et tous les renseignements concernant les « centres de formation professionnelle d'adultes », où nos jeunes camarades, tout en se perfectionnant dans leur métier, toucheront un salaire et trouveront dans ces centres gîte et nourriture.

Questions diverses. — Le 28 octobre doit se dérouler à Thieuloy une manifestation en faveur de l'Ecole laïque. Thieuloy, petit village proche de Cempuis, est le pays où est enterré Ferdinand Buisson, grand ami de Cempuis et pionnier de l'Ecole laïque.

Une délégation d'anciens élèves est prévue pour ce jour-là.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 21 heures.

Germaine Géniole.

21 novembre 1951

Présents : Marande, Chaussard, H. Tacnet, Delpeux, J.-J. Barbier, Paris, Vigneron, G. Géniole, A. Le Blévec.

La séance est ouverte à 19 h. 15.

G. Géniole nous donne lecture du compte rendu de notre réunion du 17 octobre. Après quelques modifications, nous l'adoptons à l'unanimité.

Banquet. — R. Delpeux nous rend compte des recettes et dépenses relatives au banquet.

H. Tacnet nous demande quel sera l'auteur du compte rendu de cette journée joyeuse. Marcel Paris se propose.

Manifestation à Thieuloy-St-Antoine. — Marande nous donne quelques détails sur cette manifestation. A ce sujet, Odette Créteau a fait un article relatant les faits divers de la journée, celui-ci sera lu en comité de lecture et paraitra sur le prochain *Cempuisien*. M. Vigneron fait remarquer que, dans ce compte rendu, il serait normal de faire ressortir le caractère fondamental de cette manifestation, qui était : la défense de l'Ecole laïque.

Fontainebleau. — A. Le Blévec, qui participait à la promenade, nous rend compte de l'emploi du temps de cette journée du 4 novembre. Elle nous promet un compte rendu pour *Le Cempuisien*.

Réunion générale de janvier. — La date de cette assemblée n'est pas prévue définitivement. En principe, elle devrait avoir lieu, soit le 6, soit le 13 janvier. Nous reparlerons de l'organisation de celle-ci à la prochaine réunion du Comité, fixée au 12 décembre.

Fête annuelle. — H. Tacnet demande si la fanfare de l'O.P. viendra à notre fête; M. Marande nous communique l'entretien qu'il a eu avec M. le Directeur à ce sujet.

Pour l'orchestre, peut-être que M. Vigneron se chargera d'en chercher un, sinon, peut-être ferons-nous appel à Rorera, comme l'an dernier.

Questions diverses. — Marande nous donne lecture d'une lettre de M. L. Robin, qui est très heureuse de recevoir *Le Cempuisien* et d'avoir des nouvelles par celui-ci.

A l'unanimité, nous attribuons 19.000 fr. de secours à quatre camarades que le deuil, la maladie et le chômage n'ont pas épargnés. Nous acceptons également 5.000 fr. de prêts.

G. Geniole nous avise qu'un de ses amis nous propose une séance de cinéma amateur. En mettant notre salle à sa disposition, nous pourrions assister à la projection, qui aurait lieu le dimanche 2 décembre, jour de la réunion mensuelle.

Sur ce dernier point, la séance est levée à 22 heures.

A. LE BLÉVEC.

NOUVELLES DE CEMPUIS

La fanfare et la chorale ont effectué leurs premières sorties au cours du printemps de cette année 1951.

Le 6 mai dernier, à Beauvais, la chorale, constituée par des élèves des classes primaires, remporte, à la 2e journée de chant choral organisée par la Ligue Française de l'Enseignement, un prix d'excellence. Elle concourt dans la catégorie des Ecoles Primaires, degré supérieur, aux côtés des 18 chorales d'établissements divers (Ecoles Normales, Lycées, Collèges techniques) lauréates de l'Oise et des départements voisins, qui ont franchi déjà le barrage d'une première sélection.

L'après-midi, la fanfare participe au concert donné au théâtre de la ville par les formations qui se sont affrontées le matin.

Deux semaines plus tard, le 20 mai, les jeunes musiciens, invités par le Comité départemental de la Ligue de l'Enseignement, se rendent sur les bords de l'Oise, à Pont-Sainte-Maxence, où se déroule la 12e Fête fédérale d'Education Physique.

Le 17 juin, à Beauvais, au cours de la Fête des Fleurs, organisée en faveur des Œuvres laïques des Colonies de vacances de l'Oise, ils participent au concert donné dans la cour du Palais de Justice, près de la cathédrale.

Dans toutes ces manifestations, ils reçoivent des auditeurs, en particulier de leurs amis beauvaisiens, et des Comités d'organisation, l'accueil le plus sympathique, et remportent un succès qui est la juste récompense des efforts de leur professeur, M. Aubertin, digne continuateur de l'œuvre de M. Roger.

NOTRE FÊTE ANNUELLE

C'est le samedi 1er mars 1952, à la mairie du Ve arrondissement, place du Panthéon, qu'aura lieu notre fête annuelle.

Nous vous le signalons dès aujourd'hui afin que chacun de vous puisse faire, dans son milieu, la propagande nécessaire pour y amener beaucoup de monde, le plus possible même, ce qui, très certainement, nous donnera l'occasion d'enregistrer une recette susceptible d'améliorer l'état de notre trésorerie.

Nous ne sommes pas encore en mesure de vous dire ce que sera notre fête de nuit mais, afin de garnir les enveloppes surprises, qui seront, comme l'an passé, vendues au cours du bal de nuit, nous insistons auprès de tous les sociétaires — surtout auprès de ceux dont les relations le permettent — pour qu'ils nous procurent des lots.

D'avance nous leur disons merci, car un nombre de lots élevé nous donnera la possibilité d'avoir une vente d'enveloppes en proportion et, par répercussion, une recette très appréciable.

RETENEZ LA DATE DU 1er MARS 1952.

Le Comité.

Boîte aux lettres

André Deschamps, actuellement au Cameroun, nous adresse le montant de ses cotisations pour les années 1951 et 1952 et nous prie de transmettre ses amitiés et son bon souvenir à tous les camarades et amis de l'O.P.

Changements d'adresse

Deschamps André, T.P., à Garoua (Cameroun).

Beynel Jean, 57, rue St-Sébastien, Paris (11e).

Cnudde Madeleine, 8, avenue de la République, à Villejuif (Seine).

Mme Debray (Jeannine Leonard), 47, rue de la Justice, à Argenteuil (S.-et-O.).

Matras René, matelot, Mle 9274, T. 51, 8e Cie, série G, Caserne Martreux, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime).

Rolland Robert, 32, rue Raspail, à Ivry (Seine).

Naissance

Mme et M. Debray nous font part de la naissance de leur fils, Daniel, né le 1er octobre 1951.

Nous leur adressons nos compliments et vœux les meilleurs.

Nécrologie

Notre trésorier Robert Delpeux a eu la douleur de perdre sa maman le 14 novembre 1951;

Nos amis Madeleine et René Matras nous font part du décès de Mme Fouquier, leur mère et grand'mère.

A nos camarades nous adressons nos condoléances et nos sentiments de vive sympathie.

La Gérante : H. TACNET.
Imp. A MONTOURCY, 4 bis, r. Nobel (18e)